

## Fonds régions et ruralité

### Volet 1 – Soutien au rayonnement des régions

#### Trois projets retenus et une entente sectorielle pour la Gaspésie

Aide financière totale accordée	Partenaires et description du projet	Période
29 500 \$	<p><b>Élaboration d'un plan directeur de l'industrie des pêches et de l'aquaculture en Gaspésie</b> Par : Table des préfets des MRC de la Gaspésie</p> <p>Réaliser un plan directeur de l'industrie des pêches et de l'aquaculture, en collaboration avec les partenaires du milieu. Cet outil brosera d'abord un portrait des retombées économiques directes et indirectes du secteur par territoire de MRC. Il proposera ensuite des orientations et des solutions pour les maximiser et assurer la pérennisation du secteur.</p>	2021-2023
315 000 \$	<p><b>Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité de la Gaspésie</b> Par : Table des préfets des MRC de la Gaspésie, Conseil des arts et des lettres du Québec, MRC d'Avignon, MRC de Bonaventure, MRC de La Côte-de-Gaspé, MRC du Rocher-Percé, Centre local de développement de La Haute-Gaspésie et ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, en collaboration avec Culture Gaspésie</p> <p>Soutenir des projets de création, de production ou de diffusion qui favoriseront des liens entre le milieu des arts et la communauté dans le cadre du Programme de partenariat territorial de la Gaspésie.</p>	2021-2024
82 500 \$	<p><b>Participation citoyenne des jeunes</b> Par : Commission jeunesse Gaspésie—Îles-de-la-Madeleine</p> <p>Développer des projets qui favoriseront la participation active des jeunes à la vie citoyenne et qui serviront à modeler nos leaders de demain.</p>	2022-2024

<p><b>76 715 \$</b></p>	<p><b>Soutien aux initiatives collectives agroalimentaires</b>  Par : Fédération de l'UPA de la Gaspésie–Les Îles</p> <p>Accompagner les entreprises agricoles s'inscrivant dans différentes initiatives collectives en leur donnant accès à des ressources techniques et à des conseillers spécialisés. Grâce à l'embauche d'un agent de développement, le soutien qui leur sera offert leur permettra de structurer des relations d'affaires, d'améliorer la mise en marché collective et de conclure des partenariats d'affaires basés sur des besoins communs.</p>	<p><b>2021-2025</b></p>
<p><b>Total accordé : 503 715 \$</b></p>		<p><b>2021-2025</b></p>
<p><i>Source : ministère des Affaires municipales et de l'Habitation</i></p>		<p><i>Juin 2022</i></p>

## Les priorités régionales en occupation et en vitalité du territoire en lien avec les projets et l'entente sectorielle

- Soutenir les secteurs d'activités phares de la région que sont l'exploitation et l'aménagement forestier, l'agroalimentaire, les pêches et l'aquaculture, l'industrie éolienne, le tourisme et les technologies propres.
- Dynamiser l'occupation et la vitalité du territoire en vue de renverser la tendance démographique de la région.
- Participer au développement des activités de loisirs, de sports et culture en région.